HAL
open science

Chrono-typologie de la céramique d'Orléans et réseaux d'approvisionnement de la ville

Sébastien Jesset

To cite this version:

Sébastien Jesset. Chrono-typologie de la céramique d'Orléans et réseaux d'approvisionnement de la ville. La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11e - 17e siècle). Chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne, pp.49-66, 2003, 2-913272-07-X. hal-01654101

HAL Id: hal-01654101

https://hal.science/hal-01654101

Submitted on 3 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Supplément à la Revue archéologique du centre de la France

1.4. Chrono-typologie de la céramique d'Orléans et réseaux d'approvisionnement de la ville

Sébastien Jesset

Citer ce document / Cite this document :

Jesset Sébastien. 1.4. Chrono-typologie de la céramique d'Orléans et réseaux d'approvisionnement de la ville. In: La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11e - 17e siècle). Chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2003. pp. 49-66. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 20);

http://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2003_ant_20_1_1117

Document généré le 04/06/2016

1.4. CHRONO-TYPOLOGIE DE LA CERAMIQUE D'ORLEANS ET RESEAUX D'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE[7] (Sébastien Jesset)

Les études du mobilier céramique du site du Prieuré de la Madeleine (28459 tessons) et de la Charpenterie 1 (20250 tessons) réalisées respectivement en 1999 et 1998, se sont attachées à fournir les bases d'une typo-chronologie continue du 9e s. à l'époque moderne (☞Partie 1, tab. 4). Ce travail a permis d'obtenir un début de synthèse des consommations céramiques au Moyen-Age et à la période moderne pour Orléans.

1.4.1. Evolution typologique des céramiques d'Orléans

1.4.1.1. Les formes fermées

- les pots

De la deuxième moitié du 8e s. au milieu du 10e s., le pot à cuire (fig. 13, pot 2g, p. 63) est le récipient domestique par excellence résumant à lui seul une bonne partie du vaisselier. Il est de forme globulaire, à fond légèrement bombé et doté d'une lèvre déjetée à gouttière interne. Des décors à la roulette sont fréquemment apposés en un ou plusieurs registres sur l'épaule de ce vase.

Au fur et à mesure que la forme générale du pot à cuire se simplifie et s'uniformise, l'épaisseur des tranches s'amenuise. Ces évolutions traduisent des modifications technologiques majeures, sur lesquelles il conviendrait d'insister. Toujours est-il qu'elles résultent sûrement d' une volonté du potier d'optimiser son geste, d'économiser la matière première et de raccourcir les temps de séchage et de cuisson, autrement dit d'accroître sa productivité.

Au cours de cette période, la qualité des vases à cuire produits par les ateliers de Saran décroît.

- de la deuxième moitié du 10e s. à la fin du 12e s. : la qualité retrouvée et l'adaptation des techniques de fabrication

Le 10e s. voit l'arrêt des productions de l'atelier de Saran et l'émergence d'autres ateliers dans l'Orléanais. Il s'agit donc d'une période extrêmement importante sur le plan des échanges économiques et des modifications technologiques qu'entraîne l'apparition de ces nouveaux centres de production.

La deuxième moitié du 10e s. correspond à la disparition des contextes archéologiques des céramiques saranaises et à l'apparition de formes nouvelles, dont les premiers exemplaires fabriqués en pâte dite « de Saran[8] ». A la fin du 10e s., plus aucune production de Saran ou de pâte dite « de Saran » n'est en circulation. C'est la période pendant laquelle s'épanouissent les autres ateliers reprenant les dernières formes de pot à cuire produits en pâte dite « de Saran ».

Les productions en pâte de l'Orléanais (fig. 15, p. 65, Or. 6c) qui apparaissent dans la deuxième moitié du 10e s. ont généralement une couleur gris-blanc à cœur noir. Les tranches sont relativement épaisses, les surfaces sont lisses et n'ont pas l'aspect grumeleux des productions de Saran[9].

Un nouveau type de lèvre apparaît dans la deuxième moitié du 10e s., issu de l'évolution de la lèvre déjetée à l'horizontale. La variante consiste en l'apparition d'une gouttière sommitale et un effacement progressif du parement qui se termine désormais en pointe. Elle équipe des vases du type pot 2f (fig. 14, p. 64) (remplaçant du pot 2g) et cruche 1a (fig. 15, p. 65) qui disparaîtront dans la première moitié du 11e s., probablement au profit de la lèvre en bandeau.

[7] Cette étude repose en grande partie sur les fouilles orléanaises récentes pour lesquelles on a bien voulu me confier l'étude céramique. Je remercie à cet effet Thierry Massat, responsable de l'opération de la Charpenterie et Stéphane Lévêque pour celle du Prieuré de la Madeleine.

[8] Une partie des dernières productions de Saran, de la première moitié du 10e s., en pâte dite « de Saran » est suspecte. En effet, seule la pâte permet de les identifier comme de possibles productions de cet atelier, la technologie n'ayant, elle, aucun rapport avec celle de la période précédente. L'épaisseur des tranches est plus importante qu'au 9e s., la pâte est de couleur ocre jaune, et l'ensemble est plutôt soigné. Deux possibilités peuvent être avancées : soit il s'agit effectivement de productions de Saran : soit l'atelier qui produit ces vases utilise la même argile qu'à Saran. Dans un cas comme dans l'autre, la qualité des céramiques traduit l'ouverture de nouvelles officines.

[9] La pâte 6c correspond au groupe technique O mis en évidence par D. Orssaud. Elle distingue 8 groupes techniques parmi le groupe O. Pour notre part, nous avons préféré désigner l'ensemble sous l'appellation groupe 6c, faute de caractères distinctifs suffisamment marqués. ORSSAUD 1985 : 72-79. Pour plus de détails sur l'élaboration du tessonnier, il faut se reporter au cédérom (explication de la navigation).

Persée creative commons BY: =

Dans le même temps apparaît la lèvre en bandeau (fig. 13, pot 2b, p. 63). Elle était déjà annoncée dans la première moitié du 10e s. par des lèvres à profil en « S ». La lèvre en forme de bandeau équipant la plupart du temps des oules ou des pots à cuire est l'élément dominant les 11e s. et 12e s. Il est possible de distinguer quelques variantes dans la lèvre en bandeau. Les plus précoces sont à parement externe peu développé en hauteur et dépourvues de moulure (fig. 13, pot 2b, p. 63). Une gouttière interne prononcée marque l'inflexion du parement. Dans la deuxième moitié du 11e s., le parement tend vers un étirement et des stries apparaissent sur la face externe. La lèvre déjetée à l'horizontale, munie d'une gouttière sommitale que l'on retrouve essentiellement sur les cruches, mais aussi sur les pots à cuire, disparaît au début du 11e s., probablement au bénéfice de la lèvre à bandeau.

La forme générale du vase s'allonge et *l'extremum* panse épaule descend vers la mi-hauteur du récipient. Le passage du pot 2b (fig. 14, p. 64) au pot 2c (fig. 14, p. 64) s'opère progressivement.

Les décors sont de moins en moins fréquents. Quelques molettes à motifs de bâtons et de chevrons sont encore rencontrées sur les vases du 10e s. Ce type de décor est en très nette perte de vitesse avec la fin des productions de Saran. Le cas d'un pot à cuire du 12e s. décoré d'une ligne ondée incisée atteste d'autres techniques décoratives.

Avec la fin des productions de Saran s'achèvent près de 400 ans de monopole local, et un type de production qui a certes évolué mais qui reste caractéristique du haut Moyen-Age[10]. L'apparition des lèvres en bandeau renouvelle peu à peu l'aspect général des pots à cuire qui annoncent le Moyen-Age. Ils sont produits par d'autres ateliers de l'Orléanais. Ce changement des lieux de productions est probablement symptomatique et on peut y voir l'aboutissement du déclin de l'atelier de Saran, incapable de faire face au problème d'approvisionnement de l'ensemble de l'Orléanais. La décadence des productions de cet atelier dans le courant du 9e s. ou au début du 10e s. est perceptible dans la standardisation des formes, la réduction du corpus, les nombreux défauts de séchage, d'apposition du décor, et la commercialisation malgré tout de ces produits. Ces caractéristiques peuvent être révélatrices de techniques potières obsolètes ou tout du moins de moyens techniques inappropriés. La réponse semble trouvée avec l'essaimage des potiers et la création d'autres officines.

- du 13e s. au 14e s. : modes et innovations techniques

La céramique de cette période caractérise les mutations en cours. Les formes du premier Moyen-Age disparaissent : le coquemar, muni d'une anse apparaît, prenant le relais de l'oule sans anse. Les importations se développent.

Dans la deuxième moitié du 13e s., l'oule de module moyen est abandonnée au bénéfice du coquemar apparu dans la première moitié du 13e s. Il s'agit des premiers pots à cuire équipés d'un système de préhension. Celui-ci pourrait traduire un changement dans le mode de cuisson des aliments. Les oules de gros modules apparues vers le milieu du 13e s. continuent à subsister jusque vers le milieu du 14e s. Elles sont fréquemment renforcées de bandes d'argiles digitées. L'extinction des oules permet de situer la fin de la lèvre en bandeau vers le milieu du 14e s.

Les premiers coquemars sont équipés d'une lèvre déjetée à gouttière sommitale et parement plat en oblique. L'anse plate à une seule gorge est attachée sur la lèvre. Des exemplaires de transition sont équipés d'une lèvre en bandeau (fig. 13, pot 4, p. 63). Cette tentative est sans lendemain car il semble bien que la lèvre ne soit pas suffisamment solide pour recevoir ce système de préhension. Par la suite, le coquemar à col légèrement évasé est équipé d'une lèvre marquée d'un simple épaississement (fig. 13, pot 12a, p. 63). Le parement externe de la lèvre se dégage petit à petit pour tendre vers le pot 13a (fig. 13, p. 63) dans la deuxième moitié du 14e s. Le col se redresse dans la première moitié du 14e s. et commence à être légèrement cintré vers le milieu du 15e s. Le système d'accroche de l'anse se fait sur la lèvre ou sur le col dans la deuxième moitié du 14e s. Au 15e s., le col droit et élancé accueille de plus en plus souvent l'attache de l'anse (fig. 13, pot 13d, p. 63).

Les pâtes ocre orange dominent très largement les productions de cette période (fig. 15, Or. 6c, p. 65). Les

[10] Cet état de grâce dont jouit ce centre de production peut s'expliquer par sa proximité avec la ville d'Orléans, principal lieu d'écoulement des productions (6 km séparent les deux lieux).

fonds sont tous plats et peu épais. Un dégagement de la base s'opère peu à peu dans la deuxième moitié du 13e s.

Dès la deuxième moitié du 12e s., les premières importations de pots à cuire proviennent de Dourdan (fig. 14, Or. 5b, p. 64)[11]. Il s'agit d'oules dotées d'une lèvre en bandeau court (fig. 14, pot 2b, p. 64) puis d'une lèvre en bandeau développé (fig. 14, pot 2c, p. 64). Elles sont peu fréquentes, mais attestent toutefois de liens économiques certains avec cette région. Nous ignorons, faute d'analyses approfondies, si ce commerce porte sur le contenant ou le contenu. L'évolution de la lèvre en bandeau sur les productions de ce type est identique à celle mise en évidence sur les productions de l'Orléanais. Les derniers exemplaires proviennent de contextes du début du 14e s. Les importations de coquemars de Dourdan sont aussi présentes, avec des exemplaires précoces du 13e s. (fig. 13, pot 4, p. 63).

- *les 16e s. et 17e s. : la rupture ou la recherche d'une modernité*

Les coquemars de la génération précédente (fig. 13, pot 13a, p. 63) se retrouvent durant toute la première moitié du 16e s. La lèvre évolue vers un versement prononcé (fig. 14, pot 7, p. 64), pour aboutir vers la fin du 16e s. à la lèvre épaissie sur son extrémité et munie d'une légère gouttière interne. Dès le début du 16e s., l'anse prend une section ovalaire et s'attache presque systématiquement sur le col (fig. 13, pot 13d, p. 63). Dans la première moitié du 17e s., la lèvre s'étire de plus en plus vers l'extérieur et le parement externe se divise en deux (fig. 14, pot 17, p. 64), le rapport largeur/hauteur du vase diminue pour tendre vers 1 et une ligne horizontale en léger relief apparaît sur l'épaule. Un revêtement de couleur verte recouvre souvent la paroi interne du vase (Or. 2b). Ce changement s'accompagne de l'adjonction de pieds en terre destinés à détacher le fond du vase du contact de l'âtre (fig. 14, pot 11c, p. 64).

Cette modification morphologique du coquemar touche uniquement les pots de petit ou moyen module. Les vases de gros module continuent jusqu'au début du 16e s. à être du type pot 13a (fig. 13, p. 63) puis pot 7 (fig. 14, p. 64) jusqu'au début du 17e s. Ces récipients de grande taille sont parfois équipés de deux, trois ou quatre anses et renforcés de bandes d'argiles digitées.

Les importations de pots à cuire n'ont plus cours à cette période. Ils sont fabriqués localement dans les ateliers de la région. Les pâtes s'éclaircissent et deviennent blanc-gris ou blanc rosé pour les coquemars de petite et moyenne dimension, recouverts d'une glaçure interne (fig. 15, Or. 2b, p. 65)[12]. Les productions en pâte rouge orangé se poursuivent néanmoins (fig. 14, Or. 6c, p. 64).

Cette période, sur le plan de la céramique, rompt avec l'immobilité relative des siècles précédents et confirme le renouvellement du corpus pressenti avec l'apparition de nouvelles formes en grès. L'élargissement de l'éventail des formes, et l'affranchissement des règles de standardisation sont particulièrement visibles et pourraient avoir comme origine la multiplicité des lieux de productions.

- *les vases à encens : un apport chrono-typologique*

Les vases à encens[13] rencontrés sur le site de la Madeleine correspondent exclusivement à des pots à cuire et des coquemars produits dans la région. Le rituel du vase à encens est attesté sur le site dès le 12e s. et disparaît dans la deuxième moitié du 15e s. (dernier cas avec la sépulture de Marie de Bretagne en 1477). L'analyse des récipients complets retrouvés dans les sépultures permet de préciser l'évolution typologique de certains pots (fig. 13, pots 2b, 2c, 4, 12a, 13a et 13d, p. 63).

Les pots utilisés sont des récipients du vaisselier domestique courant. Il ne semble pas y avoir de productions spécifiques de vases à encens. Nous en voulons pour preuve le percement des parois qui intervient après cuisson. Néanmoins, nous n'avons jamais retrouvé de traces de suie extérieures au vase traduisant une première utilisation comme vase à cuire. Il s'agirait donc bien de vases neufs achetés soit pour l'occasion (ce qui sous-entend que la fonction funéraire à venir du vase est déjà déterminée au moment de l'achat) soit pris parmi les

[11] Le groupe de pâte 5b correspond au groupe technique R de D. Orssaud, retrouvé dans les contextes du 13e s. au début du 15e s. (ORSSAUD 1985 : 79-80).

[12] Le groupe de pâte 2b trouve sa correspondance dans le groupe technique C défini par D. Orssaud retrouvé principalement pour des vases du milieu du 16e s. (ORSSAUD 1985 : 82-83).

[13] Pot percé de trous dans lequel se consument des herbes aromatiques ou de l'encens disposés sur un lit de charbons ardents. Le ou les vases accompagnent le défunt durant toute la cérémonie. Au terme de celle-ci, ils sont rejetés dans l'inhumation.

récipients récemment acquis pour un usage domestique auprès de l'atelier. Les cas de vases déformés, percés ou fissurés, utilisés comme vases à encens pourraient indiquer un choix de vases impropres à la vente, mis de côté par le potier pour remplir cette fonction spécifique.

- *les cruches et les pichets*

A la fin du haut Moyen-Age, les récipients à liquide sont majoritairement de grand gabarit avec des capacités supérieures à deux ou trois litres. Cette particularité suppose un mode de service adapté. En effet, il est de coutume de considérer les cruches de grande capacité comme des récipients de stockage des boissons, intermédiaire entre le puits et le pichet. L'absence de pichet sous-entendu comme récipient de petite capacité suggère par conséquent une utilisation directe des cruches pour le service des boissons à table.

La forme des cruches à cette période est très proche de celle des vases à cuire. La seule distinction porte sur la présence d'un dispositif verseur et d'une anse opposée. Les systèmes verseurs sont en majorité des becs pontés tréflés. Quelques cas de bec pincé, très minoritaires sont néanmoins repérés. Le système de préhension est disposé à l'opposé, rattaché sur la lèvre. Il s'agit d'anse plate large à deux gorges.

- *de la deuxième moitié du 10e s. au 12e s. : les récipients à liquide ; supports privilégiés des innovations potières*

Le pichet réapparaît à la fin du 10e s. et dans la première moitié du 11e s., mais il est toujours minoritaire (une dizaine d'exemplaires recensés sur les sites de la Madeleine et de la Charpenterie). L'apparition de la glaçure au 10e s. va permettre d'élaborer de nouvelles techniques décoratives (fig. 15, Or. 11f, p. 65). La cruche puis le pichet, récipients de service et de présentation des liquides ayant leur place sur la table vont bénéficier de ces innovations. Outre les décorations, quelques études attestent de la volonté de renouveler la morphologie de ces vases[14].

Pour la cruche, les changements vont s'opérer sur le dispositif verseur qui passe dans la deuxième moitié du 10e s. du bec ponté tréflé au bec tubulaire tangent à la lèvre. L'ancien système de préhension unique est remplacé par deux anses opposées perpendiculaires au système verseur (fig. 15, cruche 1a, p. 65). La multiplication des anses semble correspondre à une perte de leur fonctionnalité d'origine. En effet, on remarque que les anses s'élargissent et deviennent très courtes empêchant toute bonne préhension. La grande capacité de ces récipients semble d'ailleurs peu compatible avec un transport par les anses. L'anse devient par conséquent un élément décoratif, peut-être de suspension, ou de préhension.

Au 11e s., l'éventail des lèvres équipant les cruches se diversifie avec l'emploi des premières lèvres en bandeau. Dans la première moitié du 11e s., quelques lèvres à profil en « S » et bandeau court sont attestées. Vers la fin de la première moitié du 11e s., la lèvre en bandeau court mouluré est utilisée ponctuellement sur certaines formes très décorées (fig. 15, cruche 4, p. 65). La lèvre déjetée à l'horizontale qui équipait le pot 2f (fig. 14, p. 64) et la cruche 1a (fig. 15, p. 65) disparaît des contextes archéologiques dans la deuxième moitié du 11e s. et la première moitié du 12e s. Il semble que cet arrêt soit suivi d'une diminution des cruches, au bénéfice des pichets. On remarque en effet, dans les contextes de la deuxième moitié du 12e s., des volumes de contenant plus réduits.

Les tentatives de la période précédente, visant à renouveler l'aspect extérieur des cruches, se poursuivent avec l'apparition de céramiques très décorées.

Les combinaisons de glaçures épaisses de couleur jaune, vert, marron et rouge (fig. 15, Or. 11f, p. 65), appliquées sur l'extérieur des cruches décorées au préalable d'appliques figuratives, de pastilles, de bandes de renforts larges et plates, apparaissent dans la première moitié du 11e s. Le caractère décoratif des bandes de renforts est clairement visible sur les cruches 4 (fig. 15,

[14] Ces tendances étaient déjà présentes à la période précédente avec la production dès la fin du 8e s. dans les ateliers de Saran d'un type de cruche particulier à engobe externe rouge et lustrage. Il semble s'agir de productions soignées dont le revêtement externe et le lissage fournissent à la céramique, outre un aspect proche de la glaçure (reflets), une meilleure étanchéité. Ce type céramique semble utilisé jusqu'au tout début du 10e s. Ces productions, dotées d'un bec ponté tréflé et d'une anse plate large à deux gorges opposée au système verseur, sont fréquemment décorées de motifs repoussés depuis l'intérieur du vase et légèrement pincé de l'extérieur (pastilles, bandes verticales ou horizontales, cercles concentriques...). Ce mode décoratif se retrouve pour la même période sur le continent britannique (« boss decorated jar » de Canterbury) et au 10e s. sur d'autres ateliers du nord de la France (Houdain-les-Bavay par exemple) MACPHERSON-GRANT 1993 : 165-187, BURGNIES 1987.

p. 65). Les bandes sont rehaussées de glaçures de couleurs différentes de celles qui recouvrent le reste du vase. Elles sont quelquefois incisées, digitées ou associées à d'autres éléments rapportés et disposées de manière à renforcer certains éléments comme la panse ou l'anse.

Les ajouts de matières sont parfois plus complexes sur les céramiques très décorées. Ainsi, sur la panse d'un vase découvert à la Charpenterie se trouve un décor d'applique composé de sirènes et de rangs de perles glaçurés jaune, circonscrits dans un demi-cercle formé par un cordon rapporté glaçuré jaune, rehaussé de pastilles glaçurées marron (Partie 1, fig. 11). De part et d'autre de ce décor principal sont apposés des cordons entrelacés glaçurés jaune avec un décor d'incisions. Au-dessus de ces cordons prend place une anse. L'ensemble de la panse du vase est glaçuré marron. Cette cruche exceptionnelle possède un décor très proche des fragments de vases retrouvés sur le site de la Madeleine :

- une applique figurative glaçurée rouge et jaune clair sur fond jaune, bande rapportée incisée glaçurée jaune sur fond rouge ;
- une bande rapportée rouge rehaussée de pastilles jaunes, sur fond vert ;
- une applique de masque de personnage glaçurée rouge entourée d'un rang de perles glaçuré rouge sur un tenon glaçuré jaune ;
- une applique conique glaçurée jaune entourée d'un rang de perles de même couleur rehaussé d'une pastille rouge, bandes rapportées glaçurées jaune rehaussées de pastilles rouges. Le tout prend place sur un fond rouge.

L'observation sur cassures fraîches des éléments rapportés permet de noter l'utilisation d'argiles différentes de celle constituant le vase. En effet, en règle générale, les argiles utilisées pour les appliques sont homogènes, de fraction fine sans dégraissant visible. Les teintes d'argile vont de l'ocre au brun en passant par le rouge. Il est intéressant de noter, outre cette distinction de couleur d'argile, qu'immédiatement sous l'épaisse couche de glaçure translucide, apparaît pour certaines appliques de couleur brune notamment, une pellicule mate de la même couleur. D'un point de vue technique, ces informations sont importantes puisqu'elles montrent qu'au 11e s., les potiers à l'origine de ces productions n'utilisaient toujours pas de colorants pour teinter les glaçures. D. Dufournier, E. Lecler et J. Le Maho, avaient déjà noté cette caractéristique pour les 9e s. et 10e s.[15]. Il semblerait dans notre cas que les couleurs obtenues soient fonction des argiles utilisées et/ou de l'engobage des appliques avant glaçure. Il reste alors à effectuer les analyses permettant de déterminer la nature de ces argiles et des engobes. Elles nous permettront de mieux déterminer le niveau de technicité requis pour obtenir de telles couleurs, et d'émettre des hypothèses sur les motivations qui ont conduit à ce choix technique. Ces cruches, très décorées, appartiennent à une production spécifique qui pourrait être localisée dans l'Orléanais, au vu du nombre d'individus retrouvés sur le site et de la nature de la pâte correspondant aux formations géologiques connues localement.

D'après les exemplaires en meilleur état, retrouvés sur le site de la Charpenterie, il est possible de rattacher l'essentiel de ces tessons à des cruches de gros module, pourvues au moins d'un bec tubulaire tangent à la lèvre, et d'une anse plate large à l'opposé (cruche 4). Dans plusieurs cas, l'anse est surmontée d'un tenon assurant la liaison entre le haut de l'anse et le bord externe de la lèvre. Dans un cas, cinq anses sont disposées autour de l'embouchure de la cruche.

Cette céramique de grande qualité est souvent retrouvée dans les contextes urbains, mais rarement en aussi grand nombre. Ainsi quelques tessons de ce type ont été retrouvés à Orléans[16], à Tours[17] pour des périodes légèrement plus anciennes et à Chartres[18]. Un seul exemplaire complet est mentionné dans l'Orléanais, sur la commune de Dadonville.

Le petit nombre d'individus retrouvés en Orléanais, et en France en général[19], le soin apporté à la réalisation de

[15] DUFOURNIER, LECLER, LE MAHO 1996 : 151-160.

[16] ORSSAUD 1985 : 145, fig. 4.

[17] Des vases très décorés sont mentionnés pour la période six (10e s./1044-1068), (RANDOIN 1981 : 103-114).

[18] JOLY 1988.

[19] LEFEVRE 1993 : 275-289. Dans cet article, sont mentionnés pour le 11e s., sur le site de Saint-Denis quelques tessons glaçurés. Ils permettent de restituer des cruches à bec tubulaire tangent à la lèvre, un unique poêlon et des couvercles creux à pâte équivalent à notre groupe de couvercle muni de la lèvre 0106. Quelques cas de tessons très décorés sont recensés pourvus de bandes rapportées décorées à la molette losangique et un exemplaire unique de cruche pourvue d'une anse surmontée d'un tenon et décorée d'une bande rapportée pleine sans motif, (DUFOURNIER, LECLER, LE MAHO 1996 : 151-160).

ces céramiques de très bonne facture, les modules importants de ces vases et le type de décoration renvoient à des céramiques probablement produites en quantité restreinte, et réservées à une clientèle particulière.

Enfin, il convient de signaler que ce type de céramique a été retrouvé sur des sites prestigieux tels que l'Abbaye de Saint-Denis, le cloître canonial de Chartres, et dans des contextes équivalents[20].

Les cruches décorées d'appliques figuratives disparaissent sur les deux sites étudiés dans le courant de la première moitié du 12e s. Elles sont remplacées par des récipients de plus petit gabarit parfois décorés de bandes rapportées verticales de quelques millimètres de large et de section triangulaire. Ces bandes sont dans un premier temps de couleur brune ou jaune sur une céramique glaçurée verte ou rouge. Dans la deuxième moitié du 12e s., bandes rapportées et céramique possèdent la même glaçure couvrante de couleur verte. Dans quelques cas on observe l'apposition de décor à la roulette sur les bandes rapportées.

- *du 13e s. au 15e s. : les tendances fonctionnelles retrouvées*

Le 13e s. voit se mettre en place des formes de cruches et de pichets qui perdureront tout en évoluant légèrement jusqu'au 15e s. Le gabarit tend à s'uniformiser vers un module moyen fonctionnel : les cruches d'une capacité de deux à trois litres, les pichets de un à deux litres et les vases à boire ou petits pichets de moins d'un litre. Le système verseur disparaît sur les cruches alors que le pichet est encore au 14e s. parfois équipé d'un bec. L'unicité du système de préhension est désormais acquis. Ce phénomène d'uniformisation des productions vaut aussi pour la céramique importée de Dourdan (fig. 14, Or. 5b, p. 64) qui couvre cette période et les copies locales de ces mêmes productions (Or. 5c). Sur les deux sites étudiés, on observe la quasi-disparition des cruches des contextes du 15e s. et la raréfaction des pichets dans ces mêmes ensembles. Ce constat peut avoir deux origines : soit l'utilisation du coquemar (vase ayant plusieurs fonctions ?) comme la cruche et le pichet, soit l'apparition ou le renforcement d'autres contenants à liquide (gourdes, tonnelets, et récipients en verre).

Concernant la morphologie des vases à liquide, le développement en hauteur du col prévaut. Il peut désormais accueillir l'attache supérieure des anses. Ces dernières ont la plupart du temps une section semi-arrondie avec un extérieur cannelé.

La glaçure est employée sur les faces externes des pichets (fig. 15, pichet 10a, p. 65). Elle est d'une couleur vert foncé mouchetée noire ou orangée mouchetée vert sombre (fig. 15, Or. 7b, p. 65). Sur les faces externes, elle est la plupart du temps apposée partiellement sur le vase et plus particulièrement du côté opposé à l'anse. Quelques cas de décors à la barbotine repérés sur des pichets sont attestés de la première moitié du 14e s. Il s'agit des seuls décors identifiés.

Quatre types de lèvres sont plus particulièrement présents du 13e s. au 15e s.

La lèvre versée épaisse à parement oblique et légère gouttière sommitale se rencontre sur des pichets à bec pincé en pâtes rouges de la première génération dont on ne possède que des fragments à la fin 12e s. et durant la première moitié du 13e s. (☞ rép./pichet 3).

La lèvre dans le prolongement du col à épaississement externe et parement vertical équipe exclusivement des formes fermées de type pichet à col haut (fig. 15, pichet 10a, p. 65). Elle se trouve parfois sur des pichets de gros module qui se caractérisent par un fond plat plus ou moins marqué et une anse de section semi-circulaire accrochée sur le col. On note une évolution de cette lèvre à partir de la première moitié du 13e s. Elle est tout d'abord sans excroissance sommitale et à parement légèrement arrondi. Le col de ces pichets est alors divergent et l'anse se rattache immédiatement sous la lèvre. Vers la fin du 13e s., l'excroissance sommitale apparaît et le parement est « facetté ». L'anse est attachée un peu plus bas sur le col. Ce dernier est de plus en plus vertical et ressemble aux pichets 1a (fig. 15, p. 65). Les pichets 10a (fig. 15, p. 65) disparaissent au début du 14e s., à la période où apparaissent massivement les pichets 8a (fig. 15, Or. 5b, p. 65).

La lèvre versée courte à parement vertical apparaît elle aussi au 13e s. sur des pichets de l'Orléanais à col

[20] *Ibid.* : 156-157 et notes correspondantes.

haut, avec ou sans bec (fig. 15, pichet 10a, p. 65). Elle est remplacée par le type de lèvre équipant le pichet 1a. (fig. 15, p. 65).

La lèvre à épaississement terminal et légère gouttière sommitale se retrouve plus particulièrement sur des pichets (fig. 15, pichet 1a, p. 65) et des coquemars (fig. 14, pot 13, pot 7, p. 64). Les pichets sont en pâte de l'Orléanais, fréquemment recouverts d'une glaçure externe (fig. 15, Or. 7b, p. 65), en pâte rouge de type Dourdan (fig. 14, Or. 5b, p. 65) ou en pseudo pâte rouge (Or. 5a). Concernant les pichets, on remarque une évolution de ce type de contenant. Il apparaît sous cette forme dans la deuxième moitié du 13e s. Il s'agit alors d'un vase à col évasé équipé parfois d'une anse de section semi-circulaire cannelée se rattachant sur le col du vase, immédiatement sous la lèvre. Le profil général est assez élancé, mais reste assez « rond », tout en courbe. Dans la première moitié du 14e s. ce type de lèvre rencontre un franc succès et détrône les autres types de lèvres. Les anses sont désormais plates et le pichet s'élance très nettement : le col se redresse, le diamètre de l'embouchure est proche de celui de *l'extremum* de la panse dans la deuxième moitié du 14e s., notamment sur les vases à boire (fig. 15, pichet 1a, p. 65). On note pour cette période une nette différence entre les pichets 10 (fig. 15, p. 65) et les pichets à pâte rouge ou pseudo-rouge, de forme globulaire (fig. 15, pichet 8a, p. 65) ; ce type de pichets 10 disparaît entre le début et la fin 15e s.

- *les 16e s. et 17e s. : conséquences du développement du grès et des innovations technologiques*

Comme il a été noté auparavant, le 15e s. se caractérise par la disparition des cruches, une régression de l'utilisation des pichets de forme classique produits localement, la fin des pichets à pâtes rouges importés de la région de Dourdan (fig. 15, Or. 5b, p. 65) et l'arrêt des productions en pâte pseudo rouge (fig. 15, Or. 5a, p. 65). On pourrait penser que ce phénomène est lié à l'apparition et à la diffusion de formes en grès remplissant la même fonction. En fait, il semble que ce phénomène de désaffection pour le pichet soit antérieur, la diffusion des grès ne faisant qu'accélérer et entériner l'arrêt des productions de pichets classiques en pâte de l'Orléanais. Le pichet en grès apparaît timidement dans la première moitié du 16e s. Cette forme sera mieux représentée dans les ensembles de la deuxième moitié du 16e s. et surtout du 17e s.

Les derniers exemplaires de pichets 1a en pâte de l'Orléanais se rencontrent dans les contextes de la fin du 15e s. ou du début du 16e s. (fig. 16, p. 66). Ceux-ci, de couleur ocre rouge, possèdent un col droit et haut, légèrement renflé dans sa partie médiane. Les anses de section ovale se rattachent sur cette partie bombée du col. La panse du vase est arrondie, proche des exemplaires de la région de Dourdan.

Vers le milieu du 16e s., le succès remporté par les grès et la multiplication des lieux de productions du Beauvaisis (Or. 21d), du Domfrontais (Or. 19c), au Berry et de la Puisaye (Or. 21c), conduisent à un dynamisme des ateliers. Chacun à son échelle recherche et façonne de nouvelles formes, adapte les formes de l'ancien vaisselier, copie les réussites des ateliers voisins. On observe ainsi sur les deux sites étudiés pour des contextes de cette période, outre une multiplication des formes rencontrées, une spécificité des formes utilisées correspondant à des régions d'approvisionnement précises. Les pichets du Beauvaisis se retrouvent essentiellement au 16e s. Au 17e s., on leur préfèrera les gourdes et les tonnelets de la même région, alors que les pichets seront plutôt à cette période en provenance du Berry et de la Puisaye.

En règle générale, les pichets de la deuxième moitié du 16e s. tendent vers une forme plus trapue, qui se traduit par une hauteur plus faible et une largeur accrue. Le col se rétrécit et diverge légèrement. L'anse de section ovale, parfois cannelée, se rattache sur la lèvre. L'embouchure possède un diamètre très proche de *l'extremum* de la panse et du fond du vase. Ces récipients au 16e s. seront d'ailleurs proches du cylindre. Les pichets en grès de la région du Domfrontais, de petite capacité (inférieure à 1 litre) sont toujours minoritaires au 16e s. comme au 17e s.

La multiplicité des formes et des lieux de productions au 16e s. et surtout au 17e s. conduit à des identifications fonctionnelles parfois difficiles. En effet, les éléments permettant de distinguer un coquemar d'un pichet sont dans certains cas peu évidents. C'est le cas notamment pour les récipients dotés de la lèvre versée à terminaison effilée, soulignée à sa base par une incision qui semble munir tant certains pichets en grès du Domfrontais (Or. 19c), du Beauvaisis (Or. 21d), du Berry, et de la Puisaye

(Or. 21c), que des coquemars en grès du Berry et de la Puisaye (fig. 14, pot 7, p. 64). Cette similitude de forme peut être étendue aux récipients de stockage du Domfrontais désormais identifiés comme contenants pour l'exportation de produits laitiers, également équipés de cette lèvre (fig. 14, pot 1a, p. 64).

Les autres formes fermées

- du 10e s. au 12e s. : une absence justifiée

L'absence de formes fermées autres que celles évoquées précédemment pour la période du 10e s. au 12e s. est particulièrement frappante. Elle s'explique par le fait que cette période fait suite à une phase de standardisation des céramiques qui conduit à une réduction du corpus des formes façonnées : pots à cuire et récipients à liquide (conçus d'ailleurs sur le même modèle) sont à peu de chose près les seules formes produites aux 9e s. et 10e s. Les potiers de la période comprise entre le 10e s. et le 12e s. sont les héritiers de la période précédente et semblent avant tout intéressés par un renouvellement des techniques (aspect extérieur des céramiques, évolution morphologique du pot à cuire et des contenants à liquide : système verseur et de préhension). L'affranchissement de l'héritage du 9e s. et du début 10e s. passe par la recherche et la création de formes spécifiques dévolues à un usage particulier. Du 9e s. jusqu'au milieu du 11e s., le seul contenant à liquide en céramique est la cruche qui semble par sa capacité, réservée au stockage des boissons. Il faut attendre la deuxième moitié du 11e s. pour voir apparaître le pichet réservé au service de table. Est-ce à dire que jusqu'au milieu du 11e s., le service des boissons se faisait directement de la cruche au verre sans passer par l'étape intermédiaire du pichet ? Les cruches étaient-elles amenées à table avant le milieu du 11e s. ? Ces questions posent le problème de la fonction spécifique des récipients.

- du 13e s. au 15e s. : les prototypes de la modernité

Les innovations sont nettement plus marquées pour cette période avec, outre le maintien de formes anciennes dans de nouvelles fonctions, l'introduction de formes inédites dans le vaisselier domestique. La oule (fig. 13, pot 2b, p. 63) remplacée durant le 12e s. par le coquemar renforcé par des bandes digitées (fig. 13 et 14, pots 4 et 12a, p. 63 et 64) subsiste jusqu'au début du 14e s. dans des gabarits élevés. Elle semble employée comme vase de stockage ou de conservation des aliments (saloir ?). Les innovations touchent les contenants à liquide avec l'apparition des tonnelets à glaçure interne dans la deuxième moitié du 13e s., puis des bouteilles au 14e s. Ces récipients à goulot sont d'une capacité supérieure aux pichets et pourraient avoir servi au stockage des liquides.

Ces vases retrouvés en quelques exemplaires sur les deux sites étudiés, mettent en évidence une consommation ponctuelle et probablement spécifique. La production ne doit pas être très importante au regard du pourcentage des autres formes communes. Ces récipients atypiques sont par conséquent le reflet de recherches potières, en cours, pour modifier et apporter de nouvelles solutions à des besoins particuliers.

De nombreux objets de la vie domestique apparaissent dans la deuxième moitié du 13e s. : c'est le cas de la tirelire globulaire (rép./tirelire 2) parfois recouverte partiellement d'une glaçure et munie d'un bouton sommital qui perdure jusqu'au début du 16e s.

Toutes ces productions locales ont néanmoins une courte durée de vie. Elles évoluent, sont remplacées par des formes plus fonctionnelles ou disparaissent au cours de la période suivante.

- les 16e s. et 17e s. : des productions spécifiques en plein essor

Le développement de l'utilisation du grès au 17e s. va fortement modifier le vaisselier de cette période. Les ateliers locaux vont bénéficier de ce dynamisme et copier dans un premier temps une partie du répertoire des formes en grès (albarellos et biberons ou verseuses par exemple). Ils vont ensuite orienter une partie de leur production vers celle d'objets manufacturés pouvant être réalisés en pâte commune tels que chaufferettes, pots de fleur, pot à pigeon, puis formes à sucre et pots à mélasse dans la deuxième moitié du 17e s. et au 18e s.

Les principales formes en grès, que l'on retrouve néanmoins en petite quantité, sont les gourdes et les albarellos. Les albarellos en grès apparaissent dans les contextes de la deuxième moitié du 16e s. (fig. 15, albarello 1, p. 65). Dès la première moitié du 17e s., des imitations en pâte claire glaçurée vert (Or. 2b) ou en pâte ocre de

l'Orléanais (Or. 6c) sont diffusées. Il en va de même pour les biberons ou verseuses en pâte claire glaçurée vert, provenant du site de la Charpenterie et attribués au milieu du 17e s. Des exemplaires en grès identiques sont attestés pour la deuxième moitié du 16e s. *A contrario*, les seules gourdes attestées sont en grès et importées du Berry, de la Puisaye (aucune forme dessinable) ou du Beauvaisis (fig. 15, gourde 1, Or. 21d, p. 65).

1.4.1.2. Les formes ouvertes

- *du 10e s. au 12e s. : les grands modules pour une économie de la matière première*

Outre le faible nombre de formes ouvertes durant cette période, la caractéristique principale est la grande capacité des récipients. Les quelques cuviers ou vases à réserve aux parois renforcées de larges bandes digitées retrouvés, sont dotés d'une lèvre à épaississement progressif dans le prolongement de la panse, d'une lèvre à profil en « S » au 11e s. ou d'une lèvre infléchie vers l'intérieur au 12e s. Les parois épaisses portent des traces de façonnage irrégulier sur leur face interne témoignant d'une reprise en dehors du tour ou d'un probable montage au colombin (fig. 16, vase réserve 5, p. 66).

Quelques couvercles en pâte de l'Orléanais sont parfois recouverts d'une glaçure épaisse du même type que celle des cruches très décorées. Ils sont à cette période de forme conique, parfois surmontés d'un bouton et équipés d'une lèvre à collerette. Ils appartiennent à la tradition du haut Moyen-Age.

L'absence d'autres formes ouvertes telles que les coupes, les écuelles, les plats et autres ustensiles de présentation des mets, sous-entend que ceux-ci étaient conçus en bois. Les fouilles récentes réalisées en milieux aquatiques attestent d'ailleurs, pour cette période, de la richesse des formes ouvertes en bois. Les cuviers ou vases à réserve de grande taille ne pouvaient pas être réalisés aisément avec ce matériau et on conçoit que la terre cuite ait alors été retenue. Il s'agit néanmoins de formes rares probablement produites en petite quantité.

- *du 13e s. au 15e s. : la maîtrise de la glaçure et autres innovations*

C'est au 13e s. que les vases ouverts de grand module vont se généraliser. De forme tronconique, ils sont renforcés de bandes digitées disposées verticalement et sont désormais équipés d'une lèvre à bourrelet sommital. La lèvre est fréquemment soulignée par un décor digité. Le fond est légèrement bombé et rugueux attestant d'un séchage sur du sable. A l'instar de la période précédente, la plupart des vases à réserve portent des traces irrégulières de lissage interne (fig. 16, vases réserve 1 et 2, p. 66).

La forme de ces vases sert de base pour la conception d'autres productions de type jatte, bassine, poêlon et couvre-feu qui apparaissent dès la deuxième moitié du 13e s.

Des jattes et des bassines, inventoriées dans ce texte pour plus de facilité dans la famille des plats, sont munies d'anses en panier opposées ou d'oreilles de préhension (fig. 16, plats 6b et 6c, p. 66). Un type bilobé équipé d'anses opposées apparaît dans la première moitié du 14e s. (fig. 16, plat 8, p. 66). Les surfaces des bassines et jattes sont fréquemment laissées brutes, bien que de rares exemplaires soient partiellement recouverts d'une glaçure interne.

Les poêles équipées d'un manche creux cylindrique attaché sur la lèvre, sont attestées dès la deuxième moitié du 13e s. (fig. 16, poêle 4, p. 66). Elles sont toujours glaçurées intérieurement de façon plus ou moins régulière. Au 14e s., ce récipient s'agrandit et peut être équipé d'un tenon opposé au manche facilitant son transport (fig. 16, poêle 5, p. 66).

Les couvre-feux de la deuxième moitié du 13e s. sont difficilement identifiables en raison de leur module et de leur forme similaire aux vases à réserve. Les exemplaires reconnus possèdent une partie supérieure décorée de bandes digitées et une paroi percée dans sa partie supérieure d'un trou réalisé avant cuisson. Des anses, disposées sur le dessus, devaient aider au déplacement de l'objet.

Les premières lèchefrites attestées proviennent de contextes du 15e s. Elles sont de forme ovale, revêtues d'une glaçure interne et disposent d'un bec tiré (fig. 16, lèchefrite, Or. 7b, p. 66).

L'élargissement du répertoire de formes s'observe principalement avec l'apparition de récipients de petit gabarit telles que les tasses. Celles-ci se rencontrent dans

des contextes de la fin du 13e s. et du début du 14e s. Elles ont une forme polylobée et sont recouvertes d'une glaçure (☞ rép./tasse 3). Il semble que ce type de tasse, de production locale, ait été rapidement détrôné par les productions de la région de Dourdan, et les imitations en pseudo-pâte rouge (fig. 16, tasse 2, p. 66).

Au 14e s. quelques autres formes ouvertes de petite taille font leur apparition (fig. 14, gobelet 8 et coupe 9b, p. 64). Il s'agit de productions, dont la fonction n'est pas identifiée, typiquement orléanaises. La coupe 9b, dont la fonction n'est pas identifiée, a été retrouvée en grande quantité à Orléans *intra-muros*, dans le comblement de puits et de latrine (fig. 16, p. 66). Elle pourrait avoir été utilisée comme lumignon, emballage ou récipient multifonctionnel. Cependant, les analyses physico-chimiques tentées dernièrement ne permettent toujours pas de trancher. Néanmoins, sa fonction pourrait être liée à une activité précise se déroulant en bord de Loire, en milieu urbain, ou dans un type d'établissement particulier (taverne) puisque aucun n'a été retrouvé sur le site de la Madeleine.

Les couvercles de la deuxième moitié du 13e s. sont coniques, à lèvre épaisse et surmontés d'un bouton (fig. 16, couvercle 2, p. 66). Les exemplaires de la fin du 13e s. sont plats (☞rép./couvercle 1) et parfois dotés d'une anse (fig. 16, couvercle 5, p. 66). Ce changement de forme, dans la deuxième moitié du 13e s., doit être mis en relation avec une modification du vase à recouvrir. De fait, l'ancienne oule disposait d'un col en bandeau à gouttière interne qui permettait l'imbrication d'un couvercle dans l'embouchure. Le coquemar en est dépourvu et oblige à concevoir un couvercle plat qui peut être posé sur le haut du vase.

- les 16e s. et 17e s. : artistes et artisans

Comme nous l'avons vu précédemment, les formes ouvertes façonnées du 13e s. au 15e s. sont réalisées sur le même modèle que le vase tronconique, parfois recouvert intérieurement d'une glaçure toujours partielle. De ces formes, le plat est exempt, mais on peut lui trouver une correspondance fonctionnelle certaine avec le poêlon.

Le plat, dépourvu d'organe de préhension apparaît au 16e s. et se développe dans la deuxième moitié de ce siècle. Il est d'abord doté d'une lèvre déversée à bourrelet sommital (fig. 16, plat 9, p. 66), puis d'une lèvre à profil en « S » et recouvert intérieurement d'une glaçure uniforme (fig. 16, plat 2a, p. 66). Cette forme, à l'instar du pichet médiéval, a sa place sur la table. En tant que tel, il va faire l'objet d'une attention particulière. L'application intérieure de décors incisés complexes et d'une glaçure couvrante homogène brillante aux tons clairs sont des éléments qui montrent le soin apporté à cette forme. Les réchauds sont simples ou font l'objet d'attentions particulières (fig. 16, réchauds 3 et 1, p. 66). Les tenons servant au support des plats à réchauffer peuvent prendre toutes sortes de formes dont les seules limites sont l'imagination de l'artiste potier (☞rép./réchaud 1). Ces ustensiles de cuisine ornent désormais la table. Leur banalité est atténuée par l'artiste potier qui procure à l'objet un caractère particulier, une touche personnalisée. C'est en ce sens que la production potière du 16e s. et surtout du 17e s. est le résultat de deux catégories professionnelles de potiers : l'artiste et l'artisan. L'innovation de l'artiste est normalisée par l'artisan potier.

Ce phénomène est particulièrement visible sur les plats (fig. 16, plat 2a, p. 66) dont les premiers exemplaires attestés du 16e s. (site de la Charpenterie) sont extrêmement soignés. A la fin de ce siècle et dans la première moitié du 17e s., les plats sont parmi les formes ouvertes les plus couramment rencontrées dans les contextes domestiques. Ils sont dépourvus de décors et recouverts intérieurement d'une glaçure couvrante vert claire.

Le vaisselier en céramique commune s'appauvrit une fois qu'apparaît les premières formes en faïence rencontrées de façon sporadique dans les contextes de la première moitié du 17e s. Celles-ci sont très peu représentées sur le site de la Madeleine et les quelques fragments recensés appartiennent à des céramiques dépourvues de décors.

1.4.2. Eléments pour une histoire potière orléanaise

1.4.2.1. 11e s. - 12e s. : l'éclatement des centres de production, la fin d'un protectorat ?

La spécificité orléanaise peut être résumée par une

consommation quasi exclusive de produits locaux du 6e s. au 12e s. avec néanmoins des changements dans leurs habitudes de consommation et d'approvisionnement. Ces caractéristiques ont été mises en évidence aussi bien sur le site de la Charpenterie que celui de la Madeleine. Elles sont symptomatiques de phénomènes économiques particuliers.

Dans la deuxième moitié du 6e s., s'installent des ateliers à la lisière sud de la forêt d'Orléans (actuelle commune de Saran), non loin de la ville du même nom. Rapidement, leurs productions vont inonder la totalité du *pagus* au détriment des céramiques exogènes. Dès le début du 7e s. et jusqu'au début du 10e s., la céramique saranaise bénéficie de ce qu'il convient d'appeler un monopole. Durant cette première période, les productions de ces officines sont alors variées et de bonne facture. Tout au long du 9e s., la qualité des céramiques décroît. L'économie du geste est réelle et apparaît comme un souci constant. Les temps de séchage sont raccourcis à l'extrême, les formes sont simplifiées de manière à rendre leur façonnage plus rapide. Les décors à la roulette sont empâtés, mal imprimés, se chevauchent. Autrefois formés d'une combinaison de plusieurs motifs, on note pour cette période des successions abâtardies de carrés et de losanges mal gravés sur les cylindres probablement en bois. La rupture s'opère vers le milieu du 10e s. avec l'apparition, dans les lots retrouvés sur des sites de consommation de cette période, de céramiques à pâte fine, légèrement micacée. Les formes sont identiques à celles façonnées sur l'atelier de Saran, mais leur qualité est tout autre (parois épaisses, lissage des fonds, aspérités de surface gommées, décors à la roulette parfaitement gravés et apposés). En quelques décennies, les productions en pâte de Saran disparaissent. Ce phénomène semble correspondre à l'ouverture d'autres officines, peut-être celles du nord de la forêt d'Orléans et/ou de la Sologne[21].

[21] Nibelle (compte du bailli d'Orléans pour l'année 1285 qui mentionne le paiement d'une redevance de 14 sous par les potiers de Nibelle), Neuville-aux-Bois (potier attesté au 13e s.), Courcy-aux-Loges (BROUARD, COUTURES 1984), Lorris (mentionné en 1386 par un acte passé entre un potier de Lorris et le roi concernant la fourniture de vaisselle au château moyennant un droit d'usage dans la forêt des loges) auxquels on peut ajouter Chambon-la-Forêt, Loury, Fay-aux-Loges, Vitry-aux-Loges, Coudroy et Chateauneuf mentionnés en 1409 sont des lieux de productions de céramique attestés au Moyen-Age pour la partie nord-est, à la lisière de la forêt d'Orléans. L'atelier de Jouy-le Potier au sud de la Loire, côté Sologne est connu dès le 12e s. (MORLIERE 1985 : 414-422).

Dès le milieu du 13e s., le panel des formes commence à se réduire. On observe une spécialisation des ateliers actuellement recensés. L'atelier de la Médecinerie produit principalement des pots à cuire, et l'atelier des Vergers semble plutôt orienté vers la réalisation de vases à réserves de gros module. Cette répartition des productions s'accompagne d'une standardisation des récipients et de l'élimination des formes « atypiques » ou peu fréquentes.

- *identité culturelle ou monopole*

Cette consommation exclusive de produits céramiques locaux peut trouver son origine dans la richesse du sous-sol en matière première argileuse autour d'Orléans, une couverture forestière persistante et un réseau de diffusion bien établi, permettant la mise en place et le développement d'ateliers potiers sur le long terme. Ce phénomène se traduit par une économie céramique refermée sur elle-même, capable de satisfaire toute la demande à l'échelle du *pagus*, mais ne pouvant aller au-delà du territoire considéré. Ces limites à la diffusion sont fournies par les études céramiques de Blois, de Chartres, de Vendôme, de Montargis, de Bourges et des sites de confins tels que Corbeilles-en-Gatinais, Mer, Pierrefitte-sur-Sauldre. Dans le même temps, d'après l'étude céramique des contextes de ces périodes, cet équilibre semble condamner toute importation sur le *pagus*.

Ce dernier point est le plus étonnant. En effet, il est difficile de comprendre l'absence de céramique exogène que ce soit sur les sites ruraux et surtout à Orléans sans envisager un système de protectorat des marchés en arrière-plan ; surtout quand la définition de l'aire de diffusion des céramiques saranaises puis orléanaises coïncide étrangement avec les limites en vigueur du territoire administratif et juridique.

L'absence de sources écrites traitant de cette question ne facilite pas le travail et il faudra attendre que les études céramiques soient totalement achevées pour les sites de confins, pour confirmer cette hypothèse et écarter totalement le principe de diffusion qui prévaut actuellement : une journée aller-retour de l'atelier au marché ou au site consommateur.

- *le statut particulier de la forêt d'Orléans*

Nos recherches actuelles nous incitent à associer la fin

des ateliers saranais situés en lisière de la forêt d'Orléans à la volonté d'un puissant, probablement du roi, détenteur de cette forêt. La vétusté des ateliers saranais, incapables de faire face à une demande croissante, la pérennité de leur activité en un même lieu, destructeur de la forêt et du sous-sol (carrière d'argile), pourraient être les raisons qui ont conduit le souverain, à délocaliser les lieux de production de façon à assurer une meilleure diffusion et un plus grand contrôle. Le lien entre cet artisanat et la forêt d'Orléans, domaine royal, est sans aucun doute à l'origine de ce particularisme orléanais. Les potiers sont dépendants du maître des lieux pour l'acquisition de la matière première. La principale source de revenus du souverain est tirée des forêts et des bois : la coupe et la vente de bois, les droits de grueries et les nombreuses redevances sur les usagers de la forêt dont les potiers font grandement partie.

Au 12e s., la concession de franchises et de paréages pour les territoires bordant la forêt d'Orléans semble dynamiser l'artisanat potier[22]. En effet, les traces de cette activité deviennent plus fréquentes pour cette période sur les territoires bénéficiant de ces mesures. Cette prépondérance de l'artisanat potier au sein de la forêt et sur ces « territoires spécialisés » est soulignée dans certains textes du 15e s. Ainsi, pour l'Ascension 1409, sur les 64 artisans travaillant dans la forêt d'Orléans, R. de Mauldes dénombre 18 tuiliers et 20 potiers de terre[23].

Les recherches actuelles apportent un nouvel éclairage sur le statut des artisans. M. Arnoux, lors d'une communication récente a montré la nature spécifique des tenures en bourgage sur les forges ; lien spécifique unissant seigneurie et production industrielle et cela dès le 11e s. La tenure en bourgage assure au seigneur une maîtrise de la main d'œuvre spécialisée par l'institution d'une permanence de la lignée sur le bien, installations industrielles incluses. D. Alexandre-Bidon constate quant à elle la situation des fours de potier à proximité du système castral et la prise en charge des infrastructures du métier par le seigneur. O. et J. Chapelot relèvent l'intérêt que doit susciter l'artisanat potier pour les seigneurs, celui-ci étant générateur de revenus et aboutissant le plus souvent à une vente en dehors de la seigneurie[24].

1.4.2.2. 13e s. - 15e s. : importations et consommation régionale

Les premières importations reconnues sont celles d'oules du 13e s., en provenance de la région de Dourdan (fig. 14, pot 2b et pot 2c, p. 64). Celles-ci sont alors extrêmement minoritaires derrière une consommation massive de produits régionaux (à peine 1 % du NMI total). Néanmoins, leur nombre dépasse celui d'une consommation ponctuelle et s'apparente plus aux prémices d'une relation commerciale avec cette région. Les raisons qui ont pu prévaloir à cette ouverture des marchés sont actuellement méconnues. On ne peut invoquer ni une qualité technologique supérieure, ni une technique décorative particulière. Les pots importés sont de formes identiques à ceux produits dans les ateliers régionaux. La seule différence concerne la couleur des pots, beige orangé pour la région et ocre rouge pour les récipients de Dourdan. Faut-il considérer cette différence de couleur comme à l'origine de leur importation ? Cela semble peu probable. Les arguments économiques en faveur de ces importations semblent plus sérieux.

Les importations de la région de Dourdan au 14e s., étendues aux pichets et aux tasses, représentent alors environ 10 % du NMI. Cet engouement pour les pichets à parois fines va déboucher sur des imitations locales plus ou moins réussies, dès le milieu du 14e s. Imitations et productions originales cessent au milieu du 15e s. Les premiers grès importés proviennent de la région du Beauvaisis. Il s'agit, pour la deuxième moitié du 15e s., de coupelles (fig. 16, coupe 1, p. 66) dont l'innovation technologique peut-être considérée comme le motif de cette importation. Ils sont suivis de près par les grès domfrontais qui se rencontrent dans les contextes de la fin du 15e s. et du début du 16e s. (fig. 14, pot 1a, p. 64). Les grès sont cependant peu nombreux et représentent à peine 1 % des céramiques consommées.

[22] Le statut spécifique de la forêt d'Orléans et la détention des matières premières (bois et argile) par le Roi, les franchises (Lorris en 1155) (PROU 1905 : 749-754) ou les paréages (Soisy-aux-Loges en 1124) (BAUCHY 1991) ont des incidences sur le développement « contrôlé » de l'artisanat potier dans cette contrée.

[23] Mauldes (René de), Etude sur la condition forestière de l'Orléanais au Moyen-Age et à la Renaissance, Orléans, 1871.

[24] CHAPELOT, CHAPELOT 2001 : 87-147.

- *les copies des productions en pâte rouge*

Les vases en pâte pseudo-rouge sont des imitations de productions de la région de Dourdan (Or. 5a). La forme générale du vase, la faible épaisseur des tranches et la couleur rouge sont les trois éléments qui sont reproduits. Bien que la localisation des ateliers de production soit inconnue, la présence importante de ce type de vase dans l'Orléanais laisse à penser qu'il s'agit de productions régionales. Dominique Orssaud distingue quatre groupes techniques pour la pâte pseudo-rouge. Nous avons, pour notre part, rencontré trois différents types de productions. Le plus ancien appartient à la première moitié du 14e s., il s'agit de gobelets à pâte beige recouverte d'un engobe rouge uniforme (ORSSAUD 1985 : il s'agit du groupe technique PR1). Le deuxième, de loin le plus important, se rencontre dans les ensembles de la deuxième moitié du 14e s. et au début du 15e s. Il est constitué de pichets et de gobelets à pâte gris orangé engobé en rouge. L'engobe lisse n'a pas une couleur homogène et peut prendre un aspect marbré (il pourrait s'agir du groupe technique PR3). Enfin, le dernier type est représenté par plusieurs pichets à pâte brune, engobé rouge, coexistant avec la production précédente (il s'agit du groupe technique PR4).

Les imitations ou contrefaçons que réalisent les potiers locaux, sont troublantes par leur ressemblance avec les originaux de Dourdan. L'exemple le plus frappant est l'adoption de la technique de l'attache de l'anse par pénétration dans la paroi du vase qui n'avait jusqu'alors jamais eu cours en Orléanais.

La poterie de Dourdan semble avoir acquis une renommée certaine dans l'Orléanais, puisque dans la première moitié du 14e s. près de 1 pichet sur 5 provient de cette région. Les possibles problèmes d'approvisionnement de la deuxième moitié du 14e s., le prix probablement plus élevé de ces céramiques importées et le phénomène de mode sont sûrement à l'origine des contrefaçons locales. La copie remporte finalement un tel succès qu'elle finit par détrôner, sur certains sites, les produits importés. C'est le cas, par exemple, pour le site de la Charpenterie où plusieurs contextes archéologiques de la fin du 14e s. et du début du 15e s. livrent une céramique de Dourdan pour quatre imitations.

Cette proportion est totalement inversée sur le site du prieuré de la Madeleine où l'on recense, trois individus en pâte pseudo-rouge (Or. 5a) pour 275 individus en pâte rouge (Or. 5b).

Cette différence peut être un indicateur d'une différence d'acquisition des produits (colportage ou achat extra-régional pour le prieuré et approvisionnement sur les marchés d'Orléans pour les citadins) et/ou de consommation (pouvoir d'achat supérieur pour le prieuré de la Madeleine qui délaisse les copies régionales pour les originaux).

L'ampleur du phénomène revêt ici un caractère exceptionnel, particulièrement visible. Il permet en outre de prendre en compte toute la mesure du phénomène de mode et des rythmes céramiques que ce type de production impose.

1.4.2.3. 16e s. - 17e s. : l'inéluctable éclatement des marchés

Les quelques récipients en grès retrouvés à la fin du 15e s. vont se multiplier, d'abord lentement au 16e s., puis brutalement dans la première moitié du 17e s., pour finalement dominer très largement le vaisselier de la période moderne. Si les centres de production restent à peu de chose près les mêmes, la quantité importée et les produits consommés vont évoluer. Ainsi, pour le 16e s., les régions du Beauvaisis et du Domfrontais vont bénéficier d'un quasi-monopole, que viendront progressivement briser les centres de production de la Puisaye et du Berry plus proches et probablement meilleur marché. Durant presque tout le 16e s., les importations de grès restent très timides et touchent principalement les coupelles et les tasses pour les produits du Beauvaisis et des récipients fermés de gros module, jamais retrouvés complets, issus de la région du Domfrontais. Ces productions spécifiques n'ont pas d'équivalent en céramique locale et aucune tentative d'imitation n'est même tentée.

Les premiers changements s'opèrent dans la deuxième moitié du 16e s. alors qu'apparaissent en faible nombre les premiers pichets en grès à inclusions métalliques issus des régions de la Puisaye et du Berry. Dans la première moitié du 17e s., les importations de grès du Beauvaisis sont en chute libre alors que les importations

du Domfrontais restent à leurs niveaux d'origine. Les seuls produits importés de la région du Beauvaisis sont des récipients spécifiques comme les gourdes ou les albarellos (fig. 15, gourde 1, albarello 1, p. 65). Le maintien des importations de grès normand résulte de la fonction des récipients, conçus comme emballage pour certaines denrées alimentaires importées de cette région. En effet, les vases pouvant avoir une autre fonction que celle de contenant sont peu nombreux et représentent moins de 1 % du vaisselier.

Les produits de consommation courante (pichets, gourdes et pots variés) proviennent massivement du sud-est de la région. Dans les contextes du milieu du 18e s., ces productions représentent près de 50 % des céramiques exhumées.

L'absence probable de produit grésé orléanais pourrait être à l'origine de cet éclatement des marchés. Les quelques cas de copies locales du 16e s. de formes en grès exogènes renforcent cette hypothèse.

1.4.3. Conclusion

Dans cette présentation nous nous sommes attachés à montrer les liens qui unissent l'étude de la consommation céramique à celle de l'artisanat potier en Orléanais.

La prépondérance des produits orléanais dans les contextes médiévaux semble avoir une origine ancienne, liée à la fois à la richesse du sous-sol, à la forêt d'Orléans localisée dans le domaine royal, donc aussi aux rapports étroits entretenus entre les potiers et leur souverain. Le monopole de fait, instauré dès le 7e s., n'est brisé qu'à partir du 13e s., période à laquelle on voit apparaître les premières céramiques exogènes traduisant la mise en place de circuits commerciaux. Cette ouverture des marchés à la concurrence extérieure n'occasionne pas de changements visibles dans la production locale. Le phénomène des copies de pâtes rouges met en évidence par ailleurs le dynamisme des potiers régionaux capables d'adapter leur technique à la demande.

L'apparition des premiers grès à la fin du 15e s. semble toujours sans effet sur les productions locales. Il faut attendre la diffusion des produits du Berry et de la Puisaye vers la fin du 16e s. pour en percevoir les premières conséquences sur le marché local. La consommation des produits régionaux décroît alors très rapidement et occasionne un recentrage des productions locales vers des formes plus spécialisées.

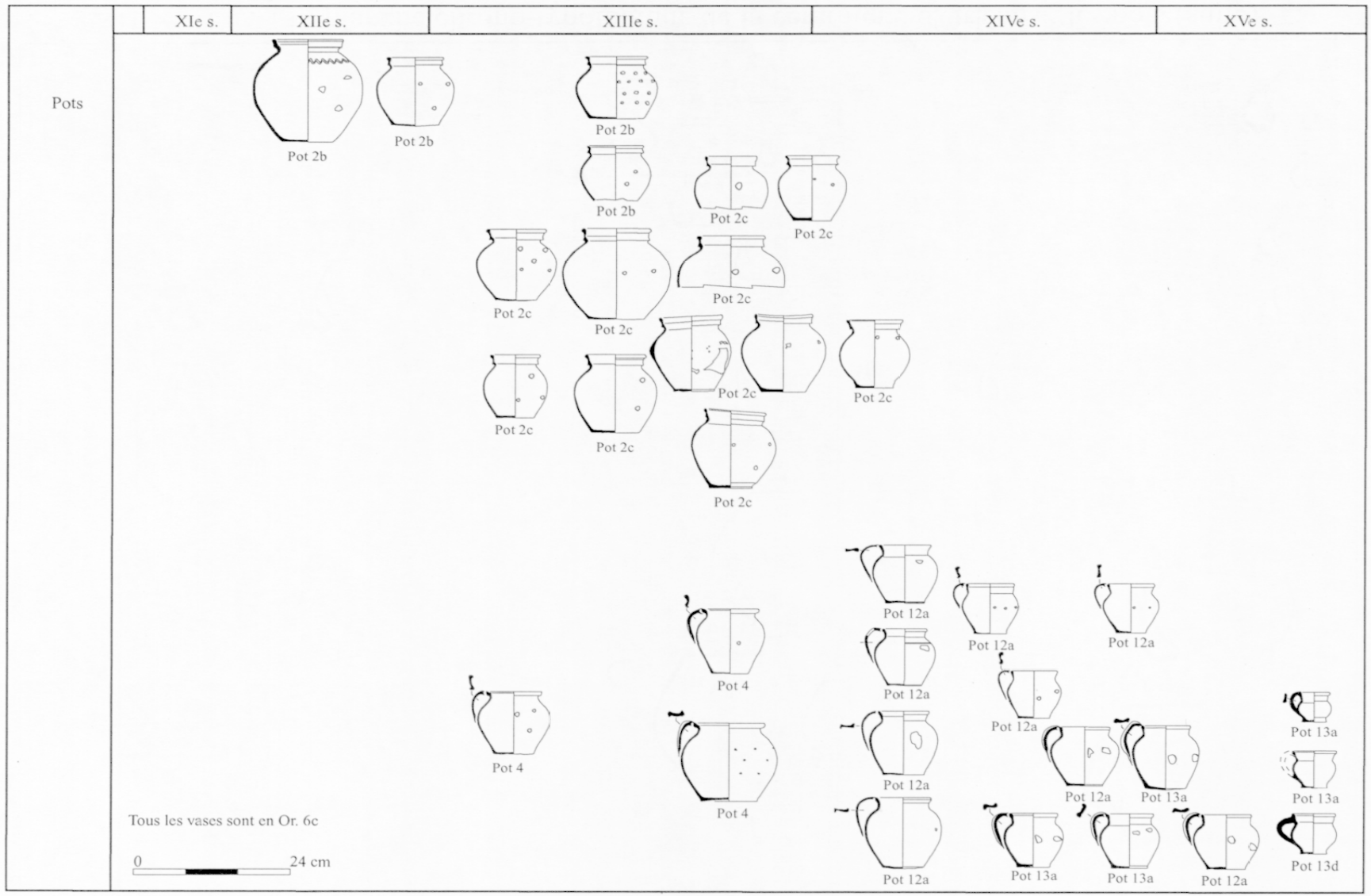

Fig. 13 : planche chrono-typologique de la céramique d'Orléans : les pots

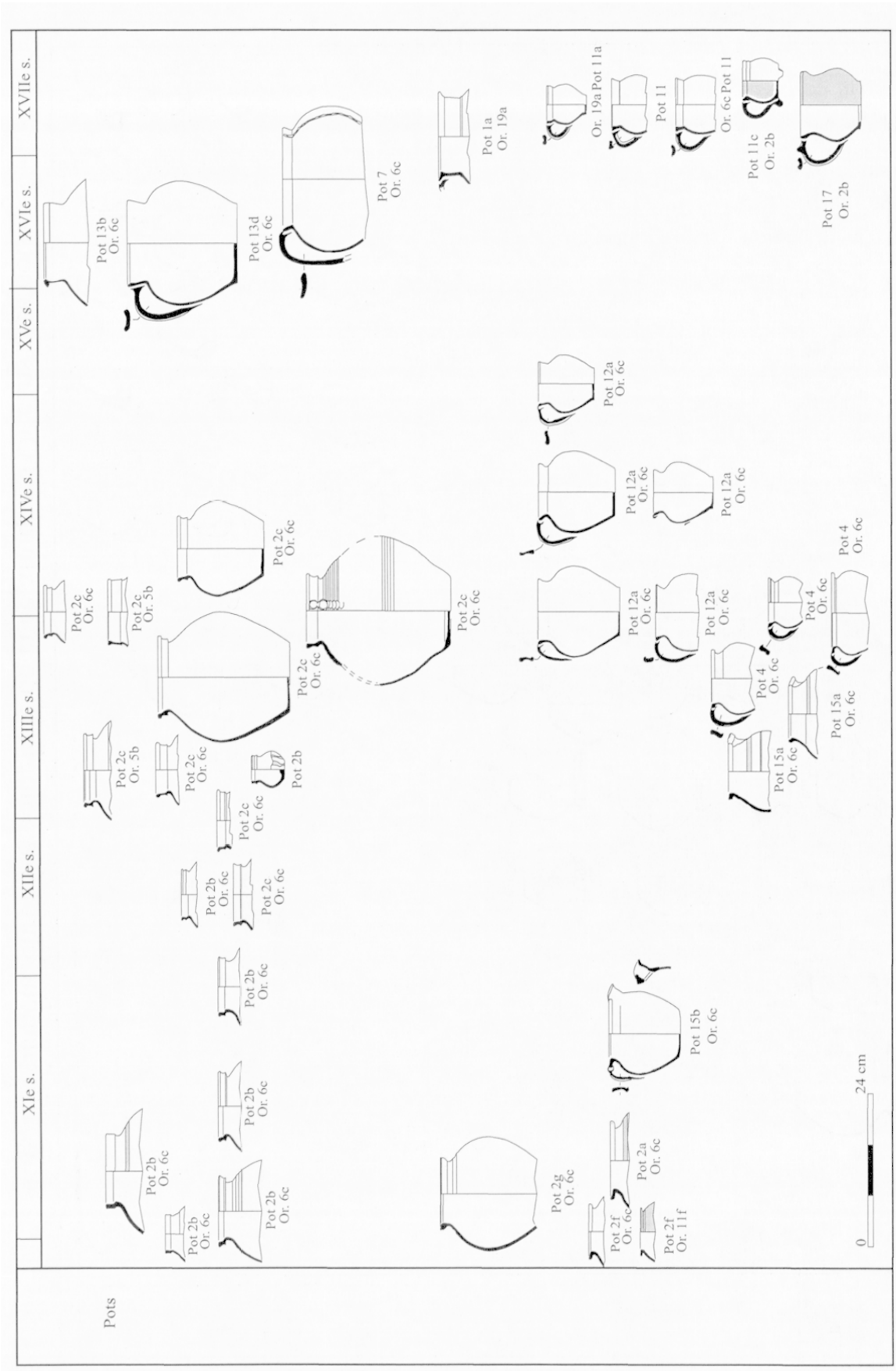

Fig. 14 : planche chrono-typologique de la céramique d'Orléans : les pots (suite)

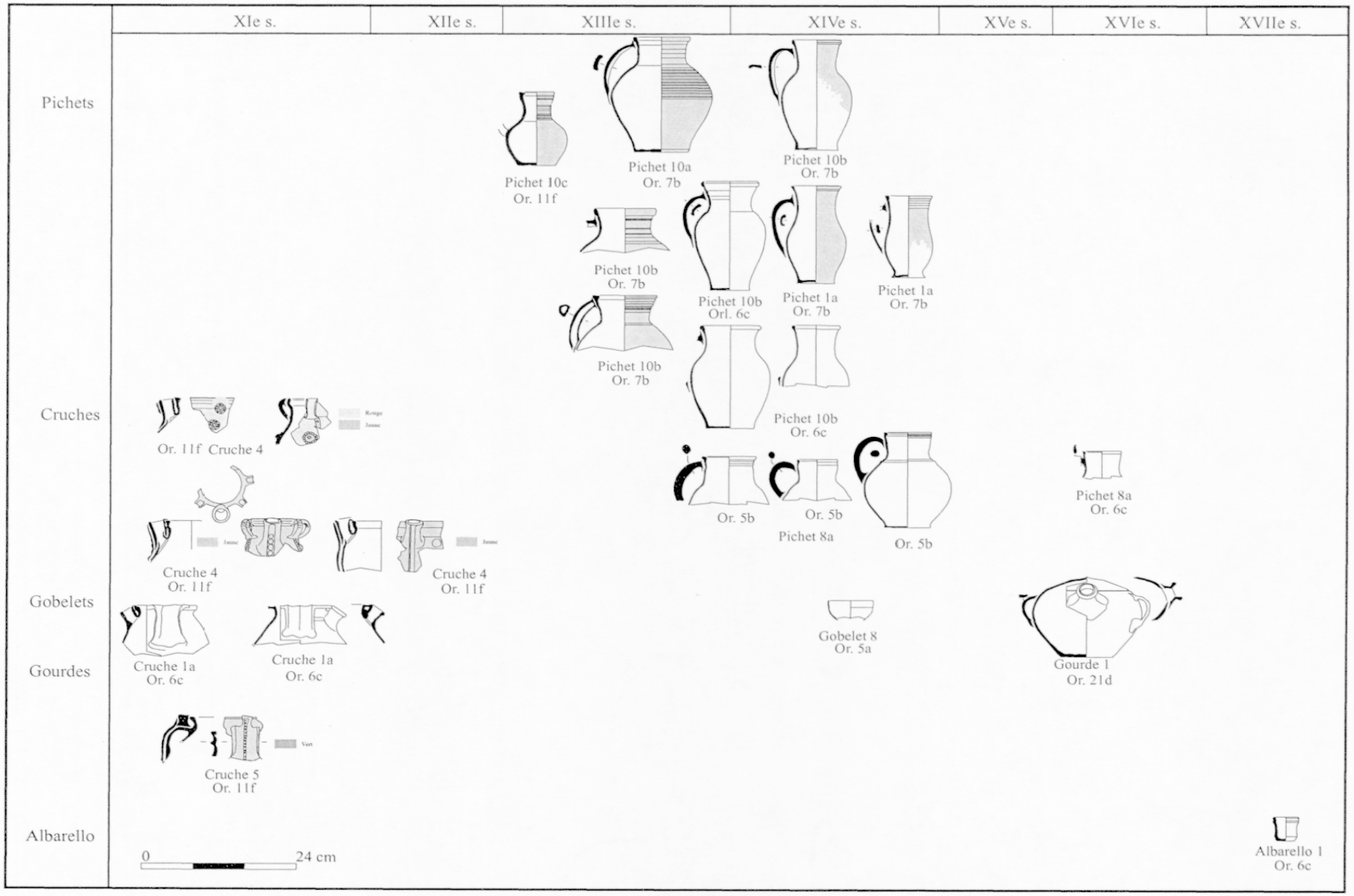

Fig. 15 : planche chrono-typologique de la céramique d'Orléans : les pichets et les cruches

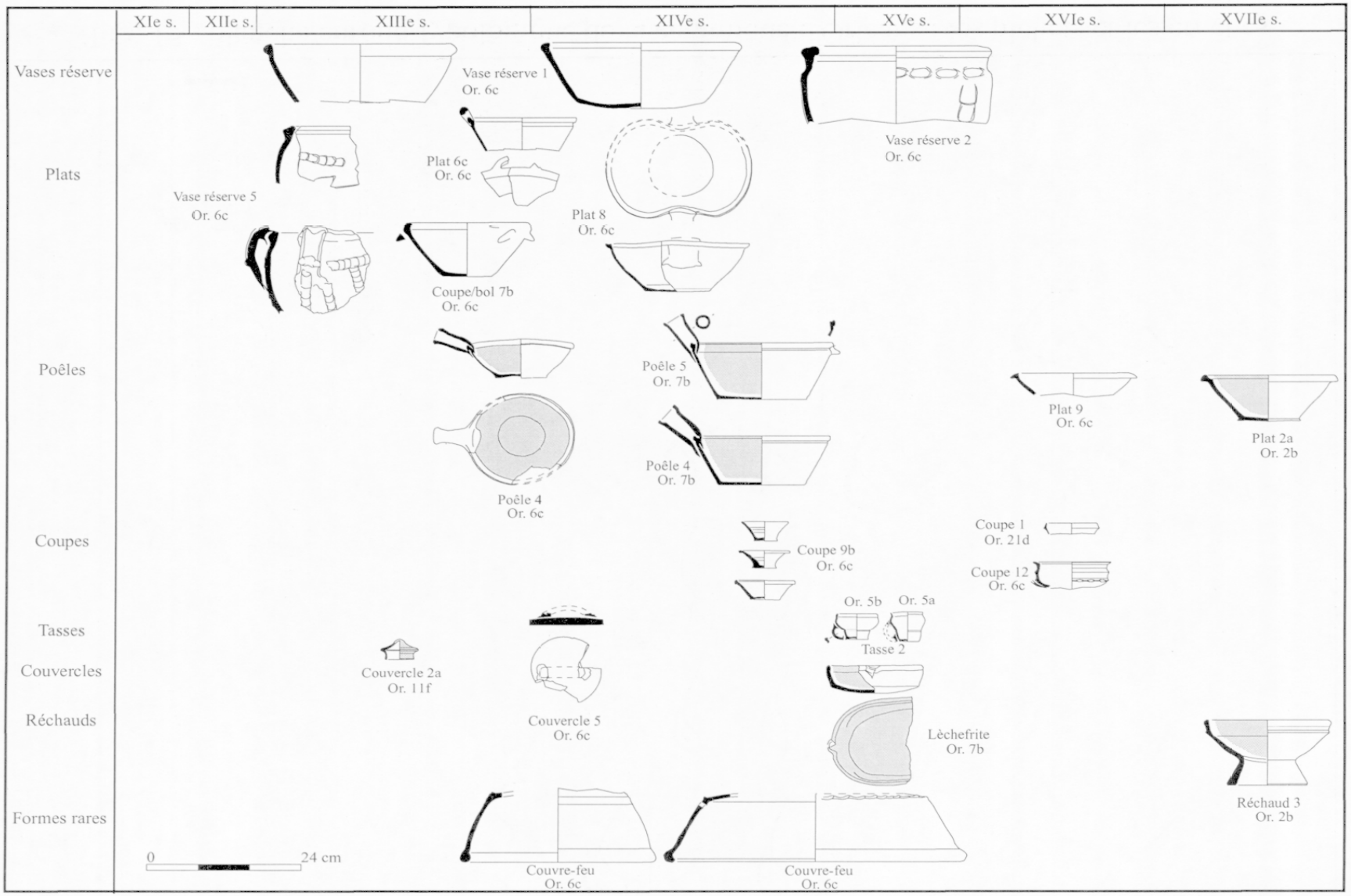

Fig. 16 : planche chrono-typologique de la céramique d'Orléans : les formes ouvertes